INFO CORONAVIRUS

Mis à jour le 02-11-2020

Suite à l'évolution préoccupante de la situation sanitaire, il apparaît que les établissements scolaires d'enseignement de Promotion sociale restent ouverts mais il nous est demandé de basculer les cours à **100% en distanciel à partir de ce lundi 26 octobre 2020.**

Quelques exceptions, pour les cas où il est tout à fait impossible de fonctionner à distance:

- les cours purement techniques
- les cours de pratique professionnelle

La participation aux séances de cours à distance est requise. La régularité dans l'apprentissage est en effet importante et détermine les chances de réussite. De même, il est indispensable que vous remettiez les travaux demandés en respectant les délais et consignes fixés.

<u>Ces mesures seront en vigueur jusqu'au 19 novembre 2020 inclus. Par rapport aux congés d'Automne, les cours les 9 et 10 novembre 2020 sont bien maintenus (il n'y a pas de prolongement du congé de Toussaint comme pour le secondaire et les primaires)</u>

Lorsque vous rentrez dans l'établissement, vous êtes tenu des respecter les consignes d'hygiène et de sécurité (application de la circulaire 7703).

- L'accès à l'établissement sera interdit à toute personne présentant des symptômes potentiellement liés au Covid-19.
- Le port du masque (artisanal en tissu ou chirurgical) est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement et durant les activités d'apprentissage.
- Toute personne ayant accès à l'école doit se laver les mains (eau et au savon et/ou gel hydro-alcoolique) en entrant dans l'établissement, après être allée aux toilettes, après avoir toussé ou éternué.
- L'école met à disposition du savon et/ou du gel hydro-alcoolique et serviettes en papier dans les sanitaires.
- La distanciation sociale de 1 m doit être toujours respectée (sauf laboratoires et ateliers).
- Des pauses régulières sont prévues afin d'aérer les locaux (portes et/ou fenêtres) en fonction de la configuration des lieux afin de ne pas excéder 180 minutes d'activité d'apprentissage en continu.
 - => Les stages sont maintenus et suivront les prescrits du lieu de stage ;

Le bâtiment est accessible aux étudiants qui n'ont pas le matériel nécessaire pour suivre les cours à distance, selon les heures ouverture du secrétariat.

=>Microsoft teams est la plateforme utilisée pour les activités d'enseignement et la communication entre l'étudiant et enseignants et secrétariat. Les notes de cours, les devoirs, les vidéos, les annonces etc. sont déposés dans cet espace. Le lendemain de votre inscription, vous recevrez votre mot de passe ainsi que votre code.

N'hésitez pas à consulter les publications dans Microsoft teams et également sur notre site http://ecepsmontsurmarchienne.be et notre page facebook. Nous vous tiendrons informés de tout changement majeur ou toute nouveauté importante via ces moyens de communication.

Les messages annoncés sur facebook ne nécessitent pas de réponse, veuillez ne pas utiliser cet outil. Nous vous remercions pour votre compréhension.

<u>Si vous avez des questions, n'hésitez pas à interroger</u> les chargés de cours ainsi que le secrétariat.

Merci pour votre compréhension. Nous vous assurons de notre soutien en cette période difficile et mettons tout en oeuvre pour vous apporter le suivi nécessaire à la bonne poursuite de votre formation.

N. HUNIN Directrice